

Nature du concours

Code et année du concours	A3A43ASIRY20442953W – session 2024
Emploi type	Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre (A3A43)
externe, interne ou réservé	Examen professionnel exceptionnel
Corps	Assistant-e ingénieur-e (ASI)
BAP	A
Catégorie	Catégorie A

Bilan quantitatif

Nombre de postes ouverts	1
Répartition femmes/hommes	5 femmes / 2 hommes
Nombre d'admissibles	7
Taux de participation aux épreuves d'admission	100%
Nombre d'admis-e-s sur liste principale	1
Nombre d'admis-e-s sur liste complémentaire	1

Bilan qualitatif : niveau général des candidat-e-s

Phase d'admission :

Nature de ou des épreuve(s)	Article 7 de l'arrêté du 26 avril 2022 Entretien avec le jury d'admission fondé sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité du candidat, sa motivation, ses capacités à exercer les fonctions dévolues aux assistants ingénieurs et les compétences acquises lors de son parcours professionnel.
-----------------------------	---

	L'épreuve débute par un exposé du candidat présentant son parcours professionnel et les acquis de son expérience professionnelle, notamment ses activités, les principales missions exercées et les compétences mises en œuvre ainsi que ses éventuelles fonctions d'encadrement. Il indique également les formations professionnelles dont il a bénéficié et qui lui paraissent illustrer au mieux les compétences acquises dans son parcours professionnel. L'entretien se poursuit par un échange avec le jury portant sur la valorisation des compétences et aptitudes professionnelles acquises par le candidat. Le cas échéant, le jury peut demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique en lien avec la vie professionnelle. Pour conduire cet entretien, le jury dispose du dossier constitué par le candidat pour la phase d'admissibilité sans la notation attribuée par le jury d'admissibilité. A l'admission, seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. (Durée : 25 minutes, dont 5 minutes maximum pour l'exposé du candidat. Coefficient 3)
Exigences attendues	Exposé du candidat : présentation claire et structurée, capacité à mettre en valeur les compétences acquises Echange avec le jury : capacité à expliquer leurs activités, bonne connaissance de l'environnement professionnel, projection personnelle et professionnelle
Niveau de diplôme des candidat-e-s	
Erreurs, lacunes généralement constatées	- Manque de concision et de précision dans les réponses - Manque de connaissance de leur environnement professionnel en dehors de leur laboratoire
Conseils du jury pour les futurs concours	Développer sa capacité à expliquer leur travail (techniques utilisées, gestes effectués) à des membres du jury qui ne sont pas spécialistes de leur domaine d'activité. Avoir des connaissances sur la vie et la stratégie de développement de leur établissement et sur l'actualité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Suivre une formation notamment de préparation à l'oral, afin de : - diminuer l'appréhension de l'audition ; - apprendre à être concis et précis dans les réponses apportées aux questions posées par le jury.

MEMBRES DU JURY :

PRESIDENTE	BUCHWALTER Axelle	Nantes Université
EXPERTE	CLEMENT Nathalie	Université d'Angers
MEMBRE	DURAND Tony	Nantes Université

A Nantes, le 25/11/2024

Signature du Président de jury


 Nantes
Université